

Objet : Prestations de services d'assurance

La consultation fait l'objet d'une décomposition en lots :

- Lot n° 1 - DOMMAGES AUX BIENS
- Lot n° 2 - RESPONSABILITE CIVILE
- Lot n° 3 - PARC AUTOMOBILE
- Lot n° 4 – CYBER RISQUES

Les prestations seront susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Lot n° 1 - DOMMAGES AUX BIENS

Sans montant minimal annuel
Montant maximal annuel : 26.250 € HT

Lot n° 2 - RESPONSABILITE CIVILE

Sans montant minimal annuel
Montant maximal annuel : 22.500 € HT

Lot n° 3 - PARC AUTOMOBILE

Sans montant minimal annuel
Montant maximal annuel : 16.250 € HT

Lot n° 4 – CYBER RISQUES

Sans montant minimal annuel
Montant maximal annuel : 5.000 € HT

Cet accord-cadre ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches.

Organisme qui passe le marché : Commune de La Gaude - Mairie de La Gaude, 6 rue Louis Michel Féraud, 06610 LA GAUDE - Tél : 04.93.59.41.41

Pouvoir adjudicateur : Commune de La Gaude

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert européen

Lieu d'exécution : Le lieu d'exécution est fixé dans les bons de commande

Personne à contacter : Service de la Commande publique – 04.93.59.41.50

Pièces à fournir :

> Dossier de candidature

Les propositions seront obligatoirement rédigées en langue française et exprimées en euros.

Elles comporteront les documents mentionnés à l'article R2143-3 du code de la commande publique (ces documents serviront à l'appréciation de la recevabilité de la candidature) :

- les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du soumissionnaire, à savoir la société d'assurance candidate et l'intermédiaire qui la représente éventuellement, tels que par exemple :
- pour les intermédiaires en assurance, l'attestation d'inscription à l'ORIAS,
- le pouvoir de la personne habilitée à engager la Société portant le risque, ou, s'il s'agit d'un Agent Général, une copie de son mandat.
- la déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner visés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique (article R2143-3 du code de la commande publique).

Les candidats peuvent également utiliser les DC1 et DC2 ou le DUME qui sont disponibles sur le site Internet :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat?language=fr>

> Dossier de l'offre

L'offre comprendra pour chacun des lots auquel le candidat soumissionne :

- l'acte d'engagement, accompagné de son annexe de gestion et s'il y a lieu d'une annexe précisant de façon

exhaustive les réserves ou variantes aux spécifications du CCTP, détaillées sur un document annexe,

- ☐ les conditions générales et, s'il y a lieu, les conventions spéciales qui seront applicables au contrat objet du marché.
- ☐ le mémoire de gestion du candidat (en complément de l'annexe de gestion à l'AE)
- ☐ le cahier des clauses administratives particulières.
- ☐ le cahier des clauses techniques particulières et les annexes.

Retrait des dossiers :

Le dossier est mis à disposition des candidats sur le profil acheteur www.marches-securises.fr sous la référence : **La-Gaude_06_20250605W2_02** Les offres seront exclusivement déposées par voie électronique.

Critères de jugement :

L'attribution du marché aura pour fondement les critères suivants :

- conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières et l'annexe technique de gestion des assurances (coefficient 0,6),
- conditions financières (coefficient 0,4).

Durée du contrat : Le marché est passé pour une durée de **4 ans** maximum à compter du **1er janvier 2026** avec, pour chacune des parties, une faculté de résiliation à l'échéance du 1er janvier de chaque année notifiée par la partie en prenant l'initiative à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis de 4 mois. Il ne pourra en aucun cas être résilié (ou suspendu) en dehors de l'échéance annuelle, à la seule exception de ce qui est dit aux articles 4.1 et 5 du CCAP.

Délais de validité des offres : 120 jours.

Date limite de réception des offres : jeudi 04 septembre 2025, 12h00